



Montreuil le 4 mai 2023

CSA SPIP du 4 mai 2023 Déclaration de boycott

Depuis plus de 3 mois et après une 13^e journée de mobilisation massive ce 1^{er} mai, l'opposition populaire à la réforme des retraites ne faiblit pas. A la crise sociale générée par cette réforme injuste et injustifiée, s'ajoute une crise démocratique sans précédent. Une crise qui est le fruit de l'usage autoritaire du pouvoir et de l'entêtement d'un seul homme conforté dans sa toute-puissance dévastatrice par des Sages qui semblent avoir perdu la raison en enterrant toute perspective de référendum d'initiative partagée ! Cent jours de discours d'apaisement de façade et d'annonces opportunistes ne suffiront pas à éteindre la colère ou entamer la détermination à faire entendre la voix du peuple et à obtenir l'abrogation de cette réforme !

Dans ce contexte, nous aurions pu penser que la DAP prenne conscience qu'à sa propre échelle la définition unilatérale des politiques et orientation concernant les SPIP et leurs personnels ou encore sa conception et sa pratique du dialogue social sont tout autant délétères. Mais il n'en est rien !

A l'instar de la surdité et de l'aveuglement du gouvernement la DAP persiste à ne pas traiter des véritables préoccupations et attentes de ses agent.es et de ses services.

A l'instar d'un gouvernement qui considère la consultation du parlement et de ses représentant.es comme une simple formalité, la DAP persiste à faire des instances de dialogue social encore et toujours de simples chambres d'enregistrement

Le CSA SPIP qui doit se tenir ce 4 mai après-midi et son ordre du jour minimaliste en sont une nouvelle illustration.

Alors que les sujets d'importance ne manquent pas :

- véritable révision des effectifs de référence
- revalorisation indiciaire mais aussi indemnitaire des personnels administratifs dans un contexte de précarisation de plus en plus intolérable
- respect des droits des agents
- dévoiement des missions des personnels au travers de fiches de poste ou de formation
- privatisation des missions du SPIP
- parti pris du tout-évaluation au détriment de l'accompagnement des publics
- conséquences de la loi confiance, LSC et RP
- formation initiale et continue
- PRISME
- développement à tout-va et hors de tout cadre des astreintes pour les DPIP et les ASE
- télétravail
- management

La DAP juge plus urgent

- L'approbation d'un PV de CT SPIP, près de 2 ans après la tenue de l'instance au mépris des délais prévus par les textes et de la représentativité de l'époque parle d'elle-même.
- Le vote d'un arrêté visant à actualiser simplement la liste des établissements pénitentiaires pour y introduire les différentes SAS dont l'ouverture a été entérinée il a bien longtemps et qui ne laisse place à aucun véritable débat de fond

La CGT IP ne peut cautionner le vide abyssal d'un tel ordre du jour, la déconnection sans cesse plus marquée entre les priorités de la DAP et celles de ses agent.es ou encore l'absence de réelle volonté de l'administration de mettre en œuvre un véritable dialogue social par et pour ses personnels. La CGT IP refuse de participer à ce nouveau simulacre d'instance et a donc décidé de boycotter de CSA.

A l'instar de la détermination des millions de français mobilisés, la CGT IP ne se résignera pas et continuera à exiger que la DAP se saisisse enfin des attentes et revendications de ses personnels, qu'elle œuvre à la défense du service public, des missions du SPIP et ce dans la considération et le respect des droits des agents !

Les élu.e.s CSA SPIP de la CGT IP